



SEANCE DU 31 MARS 2025

DEPARTEMENT

Des Landes

Commune

De SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 31 du mois de mars, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le 25 mars 2025, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 20

Absent : 0

Procurations : 07

Votants : 27

Mesdames, Martine BACON-CABY, Valérie CASTAING-TONNEAU, Stéphanie CASTANDET, Elise COUGOUREUX, Sophie DIEDERICH, Isabelle ETCHEVERRY, Brigitte GLIZE, Léa HERR, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX, Carine QUINOT.

Messieurs, André de POUMAYRAC de MASREDON, Marc JOLLY, Franck LAMBERT, Thomas CHARDIN, Frédéric DARRATS, Alexandre d'INCAU, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Jacques VERDIER.

Date d'affichage :

25 mars 2025

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Pouvoirs :

Madame Maud RIBERA a donné procuration à Monsieur Franck LAMBERT

Monsieur Eric LECERF a donné procuration à Monsieur Pierre PECASTAINGS

Madame Quitterie HILDEBERT a donné procuration à Madame Martine BACON-CABY

Monsieur Jérôme BIREPINTE a donné procuration à Monsieur Thomas CHARDIN

Monsieur Gérard BERNARD a donné procuration à Madame Elise COUGOUREUX

Monsieur Lionel CAMBLANNE a donné procuration à Madame Sylvie CAILLAUX

Monsieur Christophe RAILLARD a donné procuration à Madame Marie-Astrid ALLAIRE

Secrétaire de séance : Elise COUGOUREUX

Objet : Approbation de l'affectation des résultats 2024 du budget principal*VU le code général des collectivités territoriales ;**VU l'approbation du compte financier unique 2024 du budget principal ;*

CONSIDERANT les éléments détaillés ci-dessous :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 335 074.34 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	275 975 .45 €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Solde d'exécution de l'exercice	7 381 879.80 €
Solde d'exécution cumulé (à reporter au 001 en 2025)	7 657 855 .25 €



RESTE A REALISER AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement	1 892 560 €
Recettes d'investissement	1 063 506 €
Solde	- 829 054 €
RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT avec RAR	6 828 801.25 €
Besoin de financement	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	1 831 580 .85 €
Solde d'exécution cumulé	3 166 655 .19 €
TOTAL A AFFECTER à 2025 pour les besoins prévisionnels en investissement (1068)	2 000 000 €
TOTAL A REPORTER 002	1 166 655.19 €

Ayant entendu l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE :

Article 1 : d'affecter le résultat cumulé 2024 de la section de fonctionnement du budget principal comme suit :

Affectation en section d'investissement (1068)	= 2 000 000 €
Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2025 (Report à nouveau créancier 002)	= 1 166 655 €

Article 2 : de charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à Monsieur le Percepteur et de faire appliquer la présente délibération par les services concernés.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la commune.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.

Le/la secrétaire de séance,
Elise COUGOUREUX

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pierre PECASTAINGS



Transmise au contrôle de légalité le : 02/04/2025
Publiée le : 03/04/2025